

Menaces sur la ville...

La mise en place de la Communauté d'Agglomération Est Ensemble commence à prendre forme... Sont regroupées dans un premier temps les « compétences » culturelles et sportives des différentes communes concernées. L'enlèvement des ordures ménagères suivra rapidement. Les impôts liés à l'interco ne cesseront d'augmenter, les « partenariats Public-Privés » se généralisent dans le département, au profit des constructeurs et des banques et au détriment des services publics et des usagers... Ce n'est pas la crise pour tout le monde.

La transformation en cours de l'administration territoriale, la mise en concurrence des services publics avec le privé (préalable à la privatisation de tous les services considérés comme rentables) impliquent de nouveaux modes d'organisation des services, la flexibilité, l'individualisation. On demande de plus en plus aux agents de gérer la pénurie, on les culpabilise. Pour ce faire, les normes, statuts, classifications, fondements des droits égaux, doivent disparaître.

La mairie de Pantin, pointe avancée dans la déréglementation (présidence de l'interco oblige ?), vient ainsi d'adopter une **révision générale du personnel pantinois** (une RGPP locale en quelque sorte), dont l'objectif essentiel est d'en finir avec les 35 heures et de diminuer le coût du travail dans le cadre du passage à l'intercommunalité...

... Nous avons interrogé des agents municipaux. Les commentaires sont ceux des membres du POI qui ont participé à cette enquête.

J'ai rencontré dernièrement des employés de la municipalité qui m'ont fait part de leur désarroi, de leurs inquiétudes et de leur incompréhension face à la demande du Maire de remplir un formulaire qui semble leur proposer un choix (sans aucune explication claire sur les conséquences concernant leurs conditions de travail et sur le fonctionnement du service public) : abandonner les 35h pour 37h30 avec une prime à la clef (720 €bruts) pour effectuer leur service en 4 jours, ce qui s'avère impossible au vu des effectifs dans la plupart des services, ou conserver les 35h sans prime (peut-être d'autres moyens de pressions ?)...

- « Je suis cadre à la mairie, pour nous il n'y avait que deux choix possibles, mais surtout pas le maintien des 35 heures. Je crois savoir que 50% des cadres de la ville ont décidé de ne pas rendre le questionnaire. »

- « Ils préfèrent nous envoyer en formation de coaching, pour supporter le stress mais on n'a pas les moyens de faire tourner les services correctement. »

- « C'est vrai chez les cadres, mais chez les agents d'exécution, dans certains services, ceux qui ont choisi les 35 heures ont subi des pressions pour se désister ! »

- « Selon une syndicaliste de la ville, la prime de 720 euros, évidemment intéressante pour les agents, n'est

rien d'autre qu'un appât pour faire passer la réorganisation du temps de travail et des services ».

- « Pour faire passer ce plan de restructuration du temps de travail, la mairie a dégagé une enveloppe de 2 millions d'euros. Donc de l'argent il y en a, mais pour faire pression sur nous ! Lorsque les agents auront empoché leur prime exceptionnelle, ils seront encore plus asservis que jamais auparavant par des conditions de travail dégradées. »

Au conseil Municipal du 20 octobre, l'élue au personnel se félicitait du bon dialogue social qui existe à la mairie, énumérant le nombre important de réunions avec les représentants du personnel. Le « dialogue social », c'est ce qui a permis à Fillon de faire passer sa loi sur les retraites l'an passé. Le « dialogue social », c'est cause toujours, tu m'intéresses. En général, on dialogue au mieux pour parvenir à un consensus, à une position commune. Dans le « dialogue social » l'employeur écoute sagement les désaccords, taxe « d'irresponsables », les revendications qui ne lui plaisent pas et en définitive fait ce qu'il veut.

- « C'est clair, contre le Sarkozy national ou notre Sarkozy rose local, il n'y a que la lutte et le rapport de force construit sur la base des revendications qui peut nous permettre d'obtenir satisfaction. »

Pour le POI, la défense des services publics et celle de la démocratie communale sont totalement liées à la défense du statut, et des conditions de travail des agents chargés de les mettre en œuvre en direction des usagers !

Droit au logement, situation du personnel municipal, mise en œuvre de l'intercommunalité : derrière les campagnes (très coûteuses) de communication de Bertrand Kern, que se passe-t-il à Pantin ? (première partie ...)

Lors du conseil municipal du mois d'octobre (ne cherchez pas... aucun compte rendu officiel des débats au conseil n'est plus publié depuis de nombreuses années...) les élus de la liste « du courage à gauche », qui avait été soutenue par le POI, sont revenus à plusieurs reprises sur les problèmes du logement, qui se font si criants pour une grande partie de la population. Augusta Epanya a notamment demandé au maire pourquoi il n'y avait pas plus de logements en PLAI (c'est-à-dire avec les loyers les moins élevés) dans les constructions neuves. Il est intéressant de revenir dans le détail sur la réponse de Bertrand Kern, que l'on ne saurait soupçonner de ne pas savoir de quoi il parle en la matière :

« Nous sommes attachés au parcours résidentiel, à la possibilité pour chacun d'avoir un logement pour toutes les étapes de la vie. Il n'y avait pas de PLS à Pantin (les PLS sont des logements dont les loyers sont deux fois plus élevés que les PLAI). A cause des surloyers imposés par la loi Boutin, des locataires sont virés de leurs logements. Le PLS est donc une porte de sortie pour ces familles pour qu'elles restent à Pantin ».

[au passage, combien de familles virées pour cause de surloyers, combien de construction en PLS ? Nous ne le savons pas]

Le maire a parlé de « parcours résidentiel ». De quoi s'agit-il ? Il faut savoir que dans la loi Boutin (la dernière loi en date concernant le logement dit « social »

— l'expression « loyer modéré » a disparu du vocabulaire officiel) —, la notion de « parcours résidentiel » a remplacé celle, traditionnelle, de « maintien dans les lieux ». Fondamentalement, il s'agit là d'une véritable transformation en profondeur du système des attributions de logement. Tout est fait aujourd'hui par l'État pour saquer les locataires des logements « sociaux » : cela libère des logements pour les demandeurs en évitant de construire à hauteur des besoins réels avec des loyers réellement modérés. Dans la loi, cela s'appelle joliment le « parcours résidentiel », et le surloyer Boutin est un des éléments incitatifs à la mise en œuvre forcée de ce prétendu « parcours résidentiel ». Alors il faudrait savoir : notre maire défend le parcours résidentiel mais regrette les surloyers. Quant au baratin sur la question d'un logement pour toutes les étapes de la vie... Quelle condescendance ! Où est le choix réel des locataires ? Payer un loyer, qui ne cesse d'augmenter, généralement sans amélioration des prestations d'entretien ou s'endetter pour 25 ans auprès d'une banque et pour — la plupart du temps, compte tenu des coûts —, acheter une surface plus petite que celle louée ?

Monsieur Kern considère que la seule perspective est de bien voter en 2012... Mais son parti n'a-t-il pas été au pouvoir ces trente dernières années ? Un gouvernement socialiste a-t-il rétabli l'aide à la pierre ? Non ! Le désengagement financier de l'État du logement dit « social » est un point commun à toutes les politiques menées dans le domaine par tous les gouvernements de la Vème République.

Le maire de Pantin s'apitoie sur les milliers de demandeurs de logement. Mais lorsque l'on sait que 90% d'entre eux relèvent du PLAI, un constat s'impose : on choisit de ne pas répondre aux demandes de la majorité des demandeurs.

Dans la discussion du Conseil Municipal, Jean-Pierre Henry, élu de la liste « du courage à gauche », faisait remarquer que les conseillers municipaux ne disposent d'aucun récapitulatif du nombre de constructions selon les coûts et que si c'était le cas, on verrait que les PLAI ont la part faible : « 900 euros par mois pour un 3 pièces, c'est inaccessible pour les pantinois qui ne peuvent plus accéder à un logement locatif. Il faut accentuer la part réservée à ceux qui ont le plus de difficultés ».

**LES MÉDIAS N'EN PARLENT PAS.
ALORS, LISEZ-LE DANS
INFORMATIONS OUVRIÈRES**



**CHAQUE SEMAINE,
INFORMEZ-VOUS POUR COMBATTRE**

www.poi-pantin.fr

Dans ce débat, plusieurs conseillers municipaux se sont livrés à des exercices oratoires stériles, comme notre nouvellement élue sénatrice, Aline Archimbaud, qui a alors répondu : « avoir un tableau récapitulatif, oui, mais sur le fond de la question, pour construire des logements sociaux, les municipalités sont bien seules pour le faire. Le prix du foncier monte très vite. Le désengagement du gouvernement est irresponsable. Les municipalités se trouvent seules. Difficile de sortir des prix modérés avec un tel taux du foncier ». Comme on l'a vu plus haut, le désengagement financier ne date pas du gouvernement Sarkozy-Fillon... on attend la proposition de loi de Madame la Sénatrice.

D. Thoreau, de l'UMP, a quant à lui réclamé pour Pantin Habitat des moyens pour construire, alors que le gouvernement qu'il soutient activement ne cesse d'aggraver le désengagement de l'État existant : on attend la lettre de M. Thoreau au Président de la République, au ministre du logement... pour demander les fonds pour Pantin Habitat.

Grand spécialiste de la question, Bertrand Kern précise alors que pour construire, « il faut que Pantin Habitat dégage 30 à 40 000 euros de fonds propres par logement (...). Si Pantin Habitat construit, on n'aura pas 100% des attributions qui iront à des Pantinois, mais 20% à la préfecture, pour l'application de la loi DALO ». B. Kern indique que « le 1% logement nous apportait 30% des apports. Maintenant tout est pris par l'ANRU [la rénovation urbaine]. Ainsi, entre le préfet et le 1% patronal, plus de la moitié des logements ne sont pas attribués par Pantin Habitat directement ». Dans la même intervention, B. Kern a donné des chiffres précis sur le montant des loyers selon les coûts de construction : « pour un PLAI, le loyer est d'environ 6 euros le m², pour un PLU, le loyer est de 10 euros le m² ; pour un PLS, le loyer est de 12 euros le m² ; dans le privé, il est de 18/19 euros le m² et chez un marchand de sommeil, il peut atteindre 25 ou 26 euros le m² ». Champion du « on ne peut pas faire autrement aujourd'hui mais il faudra voter pour nous demain », Bertrand Kern voudrait camoufler que cette politique — portée un temps par le président du Conseil Général, Claude Bartolone, lorsqu'il était ministre du logement — s'inscrit dans une continuité liquidatrice du logement à loyer modéré, qui est un des points communs de tous les gouvernements d'alternance qui se succèdent en France depuis 30 ans.

Ce que l'on attend d'un maire, ce n'est pas d'être le chef du conseil d'administration de la privatisation de la ville, c'est autre chose. C'est de mettre en œuvre des mesures qui vont dans le sens de la démocratie communale, s'opposant ainsi à la privatisation des services municipaux, c'est — s'appuyant sur la mobilisation de la population — aller chercher les moyens d'exister pour sa commune là où cela se décide, pas de nous appeler à bien voter la prochaine fois !

C'est notamment pour ces raisons que les comités de Pantin et d'Aubervilliers du POI discutent de la présentation d'un candidat aux élections législatives de juin 2012, pour dire :

- Restitution aux organismes du 1% des fonds confisqués et détournés ;
- Réengagement financier de l'État dans la construction, à hauteur des besoins, avec des loyers modérés, qui ne dépassent pas le 1/5^{ème} du budget des familles ;
- Non au plan de rigueur contre le logement social ;
- Plan national pour la construction de 50 000 logements PLAI en Seine Saint Denis !

► LA GAUCHE
EN ORDRE DE MARCHÉ
POUR LA PRÉSIDENTIELLE !!!

Nous humaniserons la décentralisation,
Nous humaniserons les inégalités sociales,
Nous humaniserons les suicides au travail,
Nous humaniserons la loi Bachelot,
Nous humaniserons les licenciements,
Nous humaniserons les privatisations,
Nous humaniserons la retraite à 67 ans,
Nous humaniserons la précarité,
Nous humaniserons l'humanisation...



Les projets de décrets sur l'évaluation des enseignants : c'est la privatisation et l'austérité.

Témoignage d'un enseignant à Pantin : « Le gouvernement annonce que l'évaluation des enseignants sera faite par des entretiens individuels comme dans le privé. Dans la foulée, cela entraîne un ralentissement du déroulement de carrière et donc une baisse des traitements. L'évaluation se fera selon des critères subjectifs et locaux notamment dans le cadre des projets d'établissements "interdisciplinaires", définis localement en présence de "partenaires locaux". Pour réduire l'école à la merci des spéculateurs, il faut briser les enseignants. Voilà le fond de la réforme.

« Chaque élève, chaque parent, chaque enseignant comprend qu'il s'agit de faire exploser l'Éducation nationale : les diplômes, devenus locaux, n'auront plus aucune valeur. C'est la porte ouverte à l'exploitation des jeunes sans les droits reconnus dans les conventions collectives ou les statuts !

« Mais rien n'est joué : c'est un tollé dans la plupart des établissements ; dans un collège de Pantin, 100% des personnels concernés ont signé une pétition pour le retrait et pour l'unité des organisations. Au plan national, très rapidement les organisations syndicales ont appelé à la grève le 15 décembre pour le retrait. »

Privatisation, austérité, dernière minute : la dotation financière attribuée par le Conseil général au collège Jean Lolive serait en baisse de plus de 30% ! Crédits d'enseignement, achat de livres en baisse : Voilà où conduit la politique de réduction des prétendus « déficits publics ». C'est inacceptable, la dette n'est pas celle des jeunes.

Maintien de tous les crédits, retrait des décrets sur l'évaluation !

calendrier

7 décembre : meeting du POI à Paris (19 heures) - Espace Charenton, - 327 Avenue de Charenton—Métro Porte de Charenton . Pour dire : Non à la dictature de la dette et de l'Union Européenne ; Pour l'unité pour le retrait de tous les plans d'austérité.

15 décembre (19 h 30) : assemblée du comité de Pantin du POI, salle Les Diamants, 41 rue Delizy. Nous y discuterons de l'enjeu des prochaines élections législatives, de l'actualité du combat contre tous les plans de rigueur, sur le plan national, départemental comme local.

En bref....

Ayant créé de toutes pièces (alimentation de la spéculation financière oblige) de pseudo-dettes des États, dont le remboursement (aux mêmes spéculateurs d'ailleurs) serait maintenant ô combien urgent et vital, ces messieurs-dames qui nous gouvernent inventent chaque jour de nouvelles mesures pour nous faire payer. (1) Ces messieurs-dames qui veulent gouverner à leur place, en 2012, préconisent les mêmes potions : la rigueur. Que voulez-vous, ils ont tous fait allégeance à la V^e République, à l'euro, à Maastricht, Lisbonne : au capitalisme sous tous ses habits...

Une de ces mesures est notoirement passée sous silence. Une paille : elle concerne la « revalorisation » des prestations familiales et touche donc des millions de foyers...

* Premièrement, le gouvernement envisage d'indexer leur « augmentation », non plus sur les prix comme jusqu'ici (soit +1,7% selon ses propres calculs) mais sur une hypothétique « croissance », qui diminue à vue d'oeil et serait à ce stade envisagée à 1%. Quand des millions sont dans la balance, cela fait déjà une nette différence. - 400 millions à verser...

* Mais, deuxièmement, la subtilité est dans le report de la date : les augmentations ne se feront pas en janvier, comme cela se passe depuis des dizaines d'années, mais... en avril 2012.

Quatre mois « d'économisés » selon eux. -140 millions.

Quatre mois où il faudra s'en sortir comme on peut, avec des allocations qui ne couvrent déjà pas le coût des seules couches-culottes.

* Enfin, troisièmement, le tour de passe-passe est complet, car : les prestations familiales relèvent de la branche famille de la Sécu, pour laquelle les travailleurs cotisent CHAQUE MOIS, afin que ce soit IMMEDIATEMENT redistribué à tous les ayants-droit.

Il ne s'agit pas du budget de l'État, mais tous les gouvernements, de gauche comme de droite depuis quinze ans se permettent, comme ils le font chaque année en faisant voter les « Lois de Financement de la Sécurité Sociale », de décider taux, délais, montants des dépenses autorisées... pour des sommes sur lesquelles ils n'ont pas à décider (et qui échappent, jusqu'ici, aux spéculateurs – voir plus haut).

Ce qui est ici en jeu, et totalement relié aux attaques en règle contre nos retraites, contre notre droit aux soins et aux remboursements, c'est notre salaire différé, constitutif de la Sécurité sociale.

Détruire la Sécurité sociale : voilà l'objectif de la classe capitaliste qui cherche, par tous les moyens, à remettre en cause ce qu'elle dénonce comme « coût du travail », mais qui sont les acquis que la classe ouvrière a imposés par des décennies de luttes.

Tous les tenants de la rigueur, « nécessaire », « raisonnable » ou « expliquée », sont partisans de l'Union européenne qui, avec le FMI et la Banque centrale européenne, cherche à imposer des saignées à tous les peuples d'Europe.

Pour sa part, le POI se fixe d'aider par tous les moyens à réaliser l'unité des travailleurs avec leurs organisations, sur un mot d'ordre clair : retrait des plans de rigueur.

(1) On ne saurait trop conseiller, au sujet de cette « dette » et des conséquences de son agitation à tous bras, la lecture de la brochure éditée par le POI « 8 questions 8 réponses », disponible au prix de 0,5 €